

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2011

Convocations adressées le dix février deux mil onze aux conseillers municipaux pour la réunion qui aura lieu le vingt quatre février deux mil onze.

Le Maire,

JM. CAMUS

---

L'an deux mil onze, le vingt quatre février à 18h15 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Nouzonville se sont réunis en l'Hôtel de Ville sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Ordre du jour :

- Appel des Conseillers Municipaux
- Election du secrétaire de séance

## I) COMMUNICATIONS DU MAIRE

**A – Informations Légales**

**B – Installations de deux nouveaux conseillers municipaux**

**C – Fixation du nombre d'Adjoints au Maire**

**D – Election d'une Adjointe au Maire**

**E – Modifications du tableau des commissions**

**F – Communications diverses :**

- Travaux effectués par la Communauté d'Agglomération à Nouzonville
- Val Thomé

## II) FINANCES – ECONOMIE – EMPLOI

**A – Personnel Territorial après avis du CTP**

- Remplacement concierge (congés)
- Centre de Loisirs
- Repas des anciens
- Création de 4 emplois temporaires saisonniers de 3 mois renouvelables
- Indemnités élections 2011 (Cantonales)
- Transformation de poste
- Compte épargne temps

**B – Avance sur participation communale au CCAS**

**C – Orientations budgétaires**

### **III) TRAVAUX - ENVIRONNEMENT**

*A – Marchés publics : rapport annuel*

*B – Questions diverses*

### **IV) SCOLAIRE – JEUNESSE**

*A – Fermeture de classe*

*B – Questions diverses*

### **V) CULTURE – BIBLIOTHEQUE – POLITIQUE DE LA VILLE – SECURITE**

*A0 - Informations diverses*

### **VI) AFFAIRES SOCIALES**

*A – Informations diverses*

### **VII) VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**

*A – Informations diverses*

### **VIII) INFORMATION – COMMUNICATION**

*A – Informations diverses*

\*\*\*\*\*

#### **Etaient Présents :**

MMES et MMS CAMUS Jean-Marcel, GAINIERRE Jean-Marc, ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine, LEJEUNE Christophe, RAMBOURG Josiane, ISTACE Guy, CLERMONT Michel, AUTIER Marie-Françoise, LAMART Michel, GOFFART Betty, RIFF Christian, RIBET Béatrice, HELIN Jacqueline, DURBECQ Bertrand, DUCARMES Nicolas, TORLET Nathalie, LANGRENEZ Yannick, HOUSSIAUX Christophe, CUCHET Michel, LARZILLIERE Corinne, CORNET Corinne, BAUDRILLARD Peggy, PAGEOT Patrice.

**Etaient Absents excusés :**

Mme Véronique VASSEUR qui a donné procuration à Mme Betty GOFFART  
Mr Jean-Pascal CARBONNEAUX qui a donné procuration à Mr Jean-Marcel CAMUS  
Mr Philippe VERRAUX qui a donné procuration à Mme Marie-Françoise AUTIER  
Mme Annic ZIVI qui a donné procuration à Mr Jean-Marc GAIGNIERRE  
Mme Samia BOUKHALFI

**Etait Absent :**

Mr François BOTTE

**Secrétaire de séance :**

A l'unanimité, Mme Peggy BAUDRILLARD est élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**I) COMMUNICATIONS DU MAIRE**

***A – Informations Légales***

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire du 10 octobre 2010 au 15 février 2011 dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

***B – Installation de deux nouveaux conseillers municipaux***

a) Suite au décès survenu le 13 novembre 2010 de Mme Marie-Claude FLECHEUX, conseillère municipale, c'est la suivante sur la liste " Vivre à Nouzonville " qui la remplacera conformément aux articles L 270 et 258 du code électoral.

Il s'agit de Mme Peggy BAUDRILLARD.

b) Suite au décès survenu le 12 février 2011 de Mme Maryline LAMBERT, conseillère municipale, c'est le suivant sur la liste "Vivre à Nouzonville" qui la remplacera conformément aux articles L270 et 258 du code électoral.

Il s'agit de Mr Patrice PAGEOT.

***C – Fixation du nombre d'Adjoints au Maire***

Suite au décès de Mme Marie-Claude FLECHEUX, 6<sup>ème</sup> adjointe, il appartient au conseil municipal de décider si un nouvel adjoint doit être nommé en remplacement et définir quel rang il occupera.

Le conseil municipal peut en effet décider de nommer le nouvel adjoint à la suite des adjoints en fonction ou de nommer le nouvel adjoint au même rang que l'adjoint dont le poste est vacant. La question ne se pose pas ici puisque Mme FLECHEUX occupait le 6<sup>ème</sup> et dernier poste d'adjoint.

Il est proposé au Conseil Municipal:

- de conserver le nombre d'adjoint(e)s à 6
- de procéder à l'élection d'une nouvelle adjointe qui prendra rang en 6<sup>ème</sup> position.

Le conseil à l'unanimité accepte de conserver le nombre d'adjoint(e)s à 6.

#### ***D – Election d'une Adjointe au Maire***

Le conseil ayant décidé de conserver 6 adjoints (voir point c), l'élection d'une nouvelle adjointe a eu lieu.

Mme Nathalie TORLET est élue Adjointe par 23 voix pour et 4 votes blancs.

#### ***E – Modifications du tableau des commissions***

Suite à la modification du Conseil Municipal, un changement dans la composition des commissions intervient.

Il est proposé au Conseil Municipal:

- que Mme Nathalie TORLET prenne place dans les commissions précédemment occupées par Mme FLECHEUX.
- que Mme Peggy BAUDRILLARD prenne place dans les commissions précédemment occupées par Mme Nathalie TORLET.
- que Mr Patrice PAGEOT prenne place dans les commissions précédemment occupées par Mme Maryline LAMBERT

Le Conseil à l'unanimité accepte la modification du tableau des commissions comme indiqué ci-après.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

<b>FINANCES</b>	<b>TRAVAUX PERSONNEL PLU</b>
Mr CAMUS Jean-Marcel	Mr CAMUS Jean-Marcel
Mme RAMBOURG Josiane Vice Présidente	Mr GAINIERRE Jean-Marc Vice Président
Mr ISTACE Guy	Mme ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine
Mme RIBET Béatrice	Mme RAMBOURG Josiane
Mr RIFF Christian	Mme RIBET Béatrice
Mr LANGRENEZ Yannick	Mr VERRAUX Philippe
Mr PAGEOT Patrice	Mme HELIN Jacqueline
Mr VERRAUX Philippe	Mme GOFFART Betty
Mr DUCARMES Nicolas	Mr DURBECQ Bertrand
Mr BOTTE François	Mme LARZILLIERE Corinne
<b>CULTURE BIBLIOTHEQUE</b>	<b>SCOLAIRE PERISCOLAIRE CLSH</b>
Mr CAMUS Jean-Marcel	Mr CAMUS Jean-Marcel
Mr CARBONNEAUX Jean-Pascal Vice-Président	Mme RAMBOURG Josiane Vice - Présidente
Mme BAUDRILLARD Peggy	Mr RIFF Christian
Mme HELIN Jacqueline	Mme AUTIER Marie-Françoise
Mr LEJEUNE Christophe	Mme BAUDRILLARD Peggy
Mme GOFFART Betty	Mr PAGEOT Patrice
Mme TORLET Nathalie	Mme HELIN Jacqueline
Mme VASSEUR Véronique	Mme VASSEUR Véronique
Mme BOUKHALFI Samia	Mr CLERMONT Michel
Mr BOTTE François	Mr CUCHET Michel
<b>COMMUNICATION</b>	<b>SPORTS LOISIRS ANIMATIONS</b>
Mr CAMUS Jean-Marcel	Mr CAMUS Jean-Marcel
Mme TORLET Nathalie Vice-Présidente	Mr LEJEUNE Christophe Vice-Président
Mme AUTIER Marie-Françoise	Mme BAUDRILLARD Peggy
Mr LANGRENEZ Yannick	Mr LANGRENEZ Yannick
Mr DUCARMES Nicolas	Mr CARBONNEAUX Jean-Pascal
Mr LAMART Michel	Mr LAMART Michel
Mme ZOVI Annie	Mr HOUSSIAUX Christophe
Mme BOUKHALFI Samia	Mme BOUKHALFI Samia
Mr HOUSSIAUX Christophe	Mr CLERMONT Michel
Mme CORNET Corinne	Mme LARZILLIERE Corinne

**COMMISSIONS IMPOTS****Mr CAMUS Jean-Marcel**

16 titulaires	16 suppléants
Mr ISTACE Guy	Mme RIBET Béatrice
Mme RAMBOURG Josiane	Mme AUTIER Marie-Françoise
Mr VERRAUX Philippe	Mr GAIGNIERRE Jean-Marc
Mr LAMART Michel	Mr PAGEOT Patrice
Mme VASSEUR Véronique	Mr LANGRENEZ Yannick
Mr RIFF Christian	Mr CLERMONT Michel
Mme TORLET Nathalie	Mme GOFFART Betty
Mr BOTTE François	Mr CUCHET Michel
Mme ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine	Mr BLANCHARD Roland
Mr DORMET Nicolas	Mr BOURGUIGNON Georges
Mme BEUVIN Lucette	Mr VICQ Claude
Mr DUCOFFE Jony	Mr BAUDOIN Bernard
Mr GILBERT Michel	Mr GILLET Jean
Mr GOBE Richard	Mr VIARD Daniel
Mr MAILLARD Jean-Pierre	Mme BARADEL Nicole
Mr LANIS Bernard	Mr GOFFART Jean

**COMMISSION APPEL D'OFFRES****Mr CAMUS Jean-Marcel**

5 titulaires	5 suppléants
Mr GAIGNIERRE Jean-Marc	Mme RAMBOURG Josiane
Mr VERRAUX Philippe	Mr DURBECQ Bertrand
Mr LAMART Michel	Mme ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine
Mr LEJEUNE Christophe	Mr CLERMONT Michel
Mme CORNET Corinne	Mme LARZILLIERE Corinne

**COMMISSION DE SERVICE PUBLIC****Mr CAMUS Jean-Marcel**

5 titulaires	5 suppléants
Mr GAIGNIERRE Jean-Marc	Mme TORLET Nathalie
Mr LANGRENEZ Yannick	Mme GOFFART Betty
Mme BAUDRILLARD Peggy	Mr CARBONNEAUX Jean-Pascal
Mme HELIN Jacqueline	Mme RIBET Béatrice
Mr BOTTE François	Mr CUCHET Michel

**COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE + EXTERIEURS****Mr CAMUS Jean-Marcel**

3 titulaires	3 suppléants
Mme ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine	Mr CLERMONT Michel
Mr ISTACE Guy	Mr VERRAUX Philippe
Mme CORNET Corinne	Mme LARZILLIERE Corinne

**COMITE TECHNIQUE PARITAIRE**

5 titulaires	5 suppléants
Mr CAMUS Jean-Marcel	Mme TORLET Nathalie
Mr GAIGNIERRE Jean-Marc	Mr ISTACE Guy
Mr VERRAUX Philippe	Mme RIBET Béatrice
Mme RAMBOURG Josiane	Mr LAMART Michel
Mr BOTTE François	Mr CUCHET Michel

<b>CCAS</b>			
Mr CAMUS Jean-Marcel			
Mme ROMAND-VIEUXMAIRE	Mme THOME Josiane		
Mme RAMBOURG Josiane	Mme BOISSEAU Annie		
Mme ZOVI Annie	Mme ROMAN Chantal		
Mme AUTIER Marie-Françoise	Mme LIGIER Colette		
Mme BOUKHALFI Samia	Mme LEFEVRE Claudine		
Mme CORNET Corinne	Mme ROTA Colette		
<b>SIVOM</b>			
3 titulaires		3 suppléants	
Mr CAMUS Jean-Marcel		Mme ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine	
Mr ISTACE Guy		Mr GAINIERRE Jean-Marc	
Mme TORLET Nathalie		Mme HELIN Jacqueline	
<b>Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières</b>			
7 titulaires		6 suppléants	
Mr CAMUS Jean-Marcel		Mme VASSEUR Véronique	
Mme ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine		Mme BAUDRILLARD Peggy	
Mr GAINIERRE Jean-Marc		Mr DUCARMES Nicolas	
Mr CARBONNEAUX Jean-Pascal		Mme TORLET Nathalie	
Mr RIFF Christian		Mr PAGEOT Patrice	
Mr LANGRENEZ Yannick		Mr LEJEUNE Christophe	
Mme HELIN Jacqueline			
<b>HOPITAL</b>			
Conseil d'administration			
Mr CAMUS Jean-Marcel			
2 titulaires		2 suppléants	
Mr GAINIERRE Jean-Marc		Mme TORLET Nathalie	
Mme VASSEUR Véronique		Mme RAMBOURG Josiane	
<b>Conseil Etablissement</b>			
1 titulaire		1 suppléant	
Mme AUTIER Marie-Françoise		Mme RIBET Béatrice	
<b>Mission Locale</b>		<b>COLLEGE</b>	
1 titulaire	1 suppléant	2 titulaires	2 suppléants
Mme ROMAND-VIEUXMAIRE	Mme BOUKHALFI Samia	Mr DUCARMES Mr RIFF	Mme RAMBOURG Mr PAGEOT
<b>Coté Cour</b>		<b>Parc Naturel Régional</b>	
1 titulaire	1 suppléant	1 titulaire	1 suppléant
Mr CARBONNEAUX	Mme GOFFART	Mr DURBECQ	Mr LEJEUNE
<b>Délégués Classe</b>			
<b>La Cachette</b> : Mr PAGEOT			
<b>Primaire Jean Jaurès</b> : Mr CLERMONT			
<b>Maternelle Lafayette</b> : Mme AUTIER			
<b>Maternelle la Chappe</b> : Mme VASSEUR			
<b>Le Centre</b> : Mme RAMBOURG			
<b>Devant Nouzon</b> : Mme HELIN – Mme BAUDRILLARD			

### **Festival des trois vallées**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne Mme Betty GOFFART comme représentante de la ville pour siéger à l'association « Festival des Trois Vallées ».

### **Fédération départementale d'électricité des Ardennes**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mr GAIGNIERRE Jean-Marc comme titulaire et Mr LEJEUNE Christophe comme suppléant pour représenter la ville à la Fédération départementale d'électricité des Ardennes

### **Conseil d'administration du centre hospitalier de Charleville-Mézières**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mr Jean-Marc GAIGNIERRE comme représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration du centre hospitalier de Charleville-Mézières.

### **Défense :**

Déléguée Mme TORLET Nathalie

### **Communes limitrophes :**

Titulaire : Mr Jean-Marc GAIGNIERRE suppléant : Mr Philippe VERRAUX

### **C L E T:**

Mr CAMUS Jean-Marcel

## **F – Communications diverses :**

### **a) Travaux effectués par la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ardenne à Nouzonville**

Pour faire suite à la demande de Mr ISTACE

L'ensemble des travaux effectués par la Communauté d'Agglomération Cœur d'Ardenne dans le cadre de la compétence assainissement a été transmis à l'ensemble du conseil municipal.

Dont acte.

### **b) Val Thomé**

Le 30 novembre dernier, la Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières a présenté à l'ensemble du conseil municipal lors d'une réunion informelle, l'étude complémentaire réalisée sur le bâtiment principal en vue d'identifier les possibilités d'actions et de financement.

Suite à cette réunion, les partenaires financiers se sont rencontrés le 10 février dernier.

Le compte rendu de cet échange a été transmis au conseil municipal afin qu'il puisse se positionner définitivement sur ce sujet.

Un long débat s'est alors instauré au sein du conseil. A l'issue de celui-ci le maire a sollicité l'avis du conseil municipal sur la suite à donner à cette affaire.

Par 20 voix pour et 7 voix contre (Mrs ISTACE, CUCHET, DURBECQ, Mmes GOFFART, VASSEUR, CORNET, LARZILLIERE), le conseil donne un avis favorable à la démolition totale des bâtiments.

## **II) FINANCES – ECONOMIE – EMPLOI**

### **A – Personnel Territorial après avis du CTP**

Après l'avis favorable de la commission finances, le conseil municipal à l'unanimité accepte les points suivants :

- **Recrutement d'un adjoint** technique territorial de 2<sup>o</sup> classe à temps complet chargé de remplacer la concierge de l'Hôtel de Ville pendant ses congés payés (besoins occasionnels).
- **Recrutement du personnel chargé du fonctionnement du Centre de Loisirs de juillet 2011. Il s'agit de :**
  - 1 agent non titulaire saisonnier directeur recruté sur un poste d'Animateur Territorial
  - 4 agents non titulaires saisonniers directeurs-adjoints recrutés sur des postes d'Adjoints Territoriaux d'Animation 1<sup>o</sup> Classe
  - 30 agents non titulaires saisonniers animateurs recrutés sur des postes d'Adjoints Territoriaux d'Animation 2<sup>o</sup> Classe
  - 1 agent non titulaire saisonnier gestionnaire recruté sur un poste d'Adjoint Administratif Territorial 1<sup>o</sup> Classe
  - 1 agent non titulaire saisonnier chef de cuisine recruté sur un poste d'Adjoint Technique Territorial 1<sup>o</sup> Classe
  - 5 agents non titulaires saisonniers chargés de l'entretien des locaux recrutés sur des postes d'Adjoints Techniques Territoriaux 2<sup>o</sup> Classe
  - 3 agents non titulaires saisonniers affectés aux cuisines recrutés sur des postes d'Adjoints Techniques Territoriaux 2<sup>o</sup> Classe

- **Recrutement de 22 agents non titulaires** saisonniers (besoins occasionnels) chargés d'assurer le fonctionnement du repas des Anciens qui aura lieu en novembre 2011 (préparation, service aux tables, cuisine, vaisselle) 21 sur des postes d'adjoints techniques territoriaux 2<sup>o</sup> classe et un sur le poste adjoint technique territorial 1<sup>ère</sup> classe (chef cuisine).
- **Recrutement de 4 agents non titulaires** (besoins occasionnels) à temps complet pour une durée de 3 mois renouvelable une fois à titre exceptionnel sur des postes d'Adjoints Techniques Territoriaux 2<sup>o</sup> classe : 2 chargés d'assurer le fleurissement de la Ville et l'entretien des espaces verts et 2 chargés d'assurer la mise en place de la signalisation horizontale et verticale (plan de circulation).
- **Indemnités élections 2011**  
La commission finances a émis un avis favorable au versement de l'indemnité élections aux agents non bénéficiaires d'heures supplémentaires qui participent à l'organisation des élections Cantonales.
- **Suppressions et créations de poste**

**Suppressions de poste :**

1 Adjoint technique territorial 2<sup>o</sup> cl 35/35<sup>o</sup>

**Créations de postes au 01/03/2011**

1 adjoint technique territorial 1<sup>ère</sup> cl 35/35<sup>o</sup>

- **Compte épargne temps**  
Le Compte Epargne Temps (CET) est un dispositif qui permet de capitaliser du temps sur plusieurs années, par report de congés, de jours de RTT ou même sous certaines conditions, de repos compensateurs, pour les solder à l'occasion d'un projet ou d'un départ à la retraite.

**Dispositions antérieures :**

- Le CET pouvait être alimenté dans la limite de 22 jours par an avec obligation de prendre 20 jours de congé annuel
- Le CET ne pouvait être utilisé seulement à partir de la date à laquelle l'agent avait accumulé 20 jours sur son compte et il disposait d'un délai de 5 ans pour utiliser les droits épargnés.
- Le congé ne pouvait être inférieur à 5 jours
- La demande de congé devait respecter un préavis en fonction de la durée du congé

**Le Décret n° 2010-531 du 20 mai 2010 assouplit la gestion du CET et apporte les modifications suivantes :**

- Le nombre total de jours inscrits sur le CET ne peut excéder 60 jours
- L'agent peut utiliser son CET dès le 1<sup>er</sup> jour épargné
- Suppression du préavis pour une demande d'utilisation de jours épargnés sur le compte sous réserves des nécessités du service.
- Utilisation des jours sans limite dans le temps
- Possibilité de prévoir la monétisation du CET, au-delà de 20 jours, par délibération
- Instauration d'un dispositif d'indemnisation des ayants droits en cas de décès du titulaire du CET.

Le conseil municipal prend acte de ces nouvelles dispositions

## ***B – Avance sur participation communale au CCAS***

Comme tous les ans avant le vote des subventions, il est proposé au conseil municipal après avis favorable de la commission finances de verser une avance de 30 000 euros au CCAS.

Cette avance de trésorerie permettra tout simplement au CCAS de "fonctionner" pendant les premiers mois de l'année dans l'attente du versement de la subvention définitive qui interviendra en mai.

Pour information la subvention 2010 se montait à 74 700 €.

Le conseil à l'unanimité accepte de verser cette avance.

## ***C – Orientations budgétaires***

Le conseil municipal prend acte des orientations budgétaires présentées par le Maire conformément à l'article L 2313.1 du CGCT et qui ont fait l'objet d'une présentation en commission finances.

## **III) TRAVAUX - ENVIRONNEMENT**

### ***A – Marchés publics : rapport annuel***

Conformément au code des Marchés Publics un rapport annuel a été transmis au conseil municipal qui en prend acte. Il s'agit des marchés de services, de fournitures et de travaux passés par la ville en 2010.

## **IV) SCOLAIRE - JEUNESSE**

### ***A – Fermeture de classe***

Lors d'une réunion qui s'est tenue en Mairie de Nouzonville en janvier dernier, Mr Robert PAUL, inspecteur départemental de l'Education Nationale de la circonscription de Charleville-Mézières Nord, nous a fait part des mesures susceptibles d'être envisagées dans le cadre de la gestion des emplois du 1<sup>er</sup> degré pour la rentrée 2010-2011.

L'orientation prise serait le retrait d'un emploi à l'école de Devant Nouzon. Nous attendons la confirmation de l'inspection académique.

Par mesure de précaution, le conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer à la suppression de cet emploi.

## **V) CULTURE – BIBLIOTHEQUE – POLITIQUE DE LA VILLE**

### ***B – Informations diverses***

## **VI) AFFAIRES SOCIALES**

*A – Informations diverses*

## **VII) VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**

*A – Informations diverses*

## **VIII) INFORMATION – COMMUNICATION**

*A – Informations diverses*